

Édifice municipal 3851, rue Principale Baker-Brook, N.-B. E7A 2A1 Tél.: 506-258-3030 Fax: 506-258-3017 info@haut-madawaska.com

ARRÊTÉ NO. 37.05

ARRÊTÉ MODIFIANT LE PLAN RURAL NO. 37 DU QUARTIER DE CLAIR

En vertu des pouvoirs que lui confère l'article 117 de la *Loi sur l'urbanisme*, le Conseil de la Communauté rurale de Haut-Madawaska dûment réuni adopte ce qui suit :

L'Arrêté numéro 37, arrêté relatif au plan rural du quartier de Clair est modifié de la façon suivante :

1. Changer la vocation du terrain 35235357, situé au 523, rue Principale de Clair, appartenant à Sunnymel GP inc. de « Ri-Résidentiel isolé » et à « Ac-Artère commerciale »;

Cette modification est démontrée sur l'annexe ci-jointe, intitulée : Plan rural de Clair Annexe E (37.05) en date du 23 juillet 2019

PREMIÈRE LECTURE:

Date: 9 juillet 2019

(Par son titre)

DEUXIÈME LECTURE :

Date: 9 juillet 2019

(Intégrale)

TROISIÈME LECTURE

(Par son titre) ET ADOPTION:

Date: 23 juillet 2019 Date: 23 juillet 2019

(En vertu de l'article 15 de la *Loi sur la gouvernance locale*)

Fean. Pierre Ouellet, Maire

Francine Bossé, greffière

I certify the register

County R

New Brun

I certify that this instrument is registered or filed in the Madawaska.

County Registry Office,

J'atteste que cet instrument est enregistre ou déposé au bureau de l'enregistrement du comté de

ty Registry Office,
Brunswick

Madawas
Nouveau-Brunswick

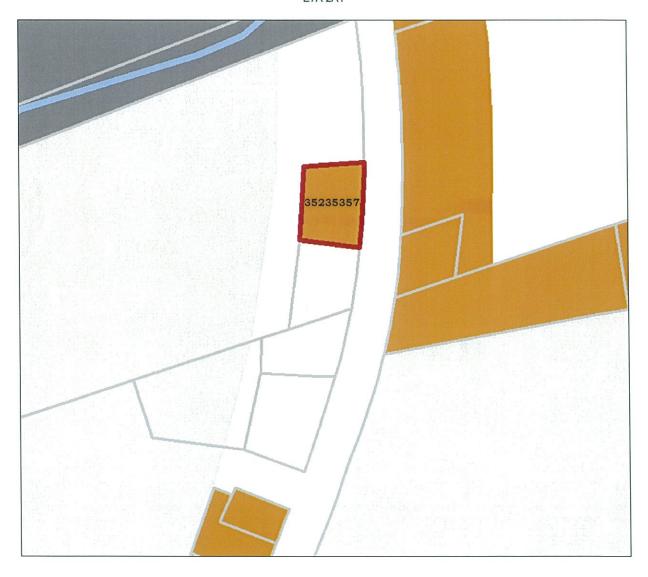
Suivez - Follow La route bleue 15:45:54 39254 time/heure number/numéro

Registrar-Conservateur



Communauté de Haut-Madawaska Services administratifs – Administrative Services

3851, rue Principale Baker Brook (NB) (Nouveau-Brunswick) E7A 2A1



Plan rural de Clair - Clair Rural Plan

Annexe E (37.05) / Schedule E (37.05) Terrain #35235357 / Artère Commercial-AC Juillet 2019 / July 2019

